

5°) PROGRAMME DES COUPES ET TRAVAUX SYLVICOLES

					<i>Voir nomenclature des interventions page suivante</i>				
Année ¹	Commune (Département)	Section	Numéro de parcelle cadastrale ²	Inclusion dans un site Natura 2000 *	Programme des coupes ³			Programme des travaux	
					Nature de la coupe ³	Assiette = surface à parcourir (en ha)	Taux de prélèvement (préciser % du nombre de tiges ou volume)	Nature de l'intervention	Assiette (en ha)
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					
20				<input type="checkbox"/> oui					

NB : Si le nombre de lignes n'est pas suffisant, joindre une liste complète sur papier libre.

* : Cocher la case si parcelle (ou partie de parcelle) cadastrale concernée par Natura 2000

1 : La durée d'application du programme couvre au plus la durée d'engagement contractée à l'adhésion.

2 : Il vous est possible d'exclure les parcelles isolées de moins d'un hectare.

3 : Pour les coupes rases et coupes de régénération à maturité du peuplement, indiquer les travaux nécessaires à la reconstitution du peuplement forestier, à obtenir dans les 5 ans après la coupe.

4 : Les coupes destinées à la consommation domestique ou rurale du propriétaire, si cet abattage reste l'accessoire de sa production forestière et ne compromet pas l'exécution du programme, sont dispensées d'y figurer et d'autorisation, ainsi que la coupe des arbres dangereux, des chablis et des bois morts.

Nomenclature des interventions : coupes & travaux

Coupes	Travaux sylvicoles
Coupe rase (et coupe par bandes)	Boisement de terres
Coupe de relevé de couvert	Reboisement = plantation (ou semis)
Coupe d'ensemencement et régénération lente	Enrichissement
Coupe secondaire	Dégagement de semis (ou de plants)
Coupe définitive	Dépressage
Coupe de conversion, EPC, éclaircie de taillis	Nettoisement
Coupe d'amélioration = éclaircie	Taille de formation
Coupe sanitaire (et extraction)	Elagage
Coupe de taillis (coupe rase de taillis)	Broyage (dont entretien DFCI)
Coupe jardinatoire (de futaie irrégulière)	Désignation d'arbres objectifs
Coupe de cloisonnements d'exploitation	Détournage d'arbres objectifs

6°) LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Pièces à joindre obligatoirement à votre demande

- Un **plan de localisation**⁵ de la forêt (extrait de carte IGN d'échelle inférieure ou égale au 1/25.000^{ème}), indiquant ses accès et les contours de la propriété.

*5 : Il peut par exemple être imprimé à partir du site Internet : www.geoportail.gouv.fr/accueil
Après avoir indiqué la commune principale et à partir du catalogue de données, vous pouvez choisir d'afficher la carte IGN ou la photo aérienne. Des outils de dessin vous permettent de dessiner les contours de votre propriété et ses accès.*

- Un **plan particulier**⁶ de la forêt, indiquant l'échelle, les limites de la propriété, les chemins, cours d'eau et places de dépôt, le parcellaire cadastral et les limites d'assiette des coupes si elles sont distinctes, et les principaux types de peuplements en référence aux grandes catégories (fiches) définies par le CBPS.

*6 : Il peut par exemple être imprimé à partir du site Internet : www.cadastre.gouv.fr
Après avoir indiqué la commune et accédé au plan cadastral, à partir des outils avancés, vous pouvez imprimer un extrait de plan cadastral à une échelle prédéfinie pour l'impression. Sur cette impression papier, vous pouvez reporter les limites de votre propriété, les chemins, cours d'eau et places de dépôt, éventuellement les limites d'assiette des coupes, et les principaux types de peuplement en référence aux grandes catégories définies par le CBPS.*

Pièces nécessaires si indivision ou droits partagés (cas 8 & 9 p. suivante)

- Un **extrait de matrice cadastrale**⁷ récent permet de connaître le type de propriété et l'existence de droits partagés (indivision, usufruit, etc.).

*7 : Pour obtenir auprès du Centre des impôts fonciers un relevé de tous les biens figurant au compte des personnes indiquées au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle a été émis le dernier rôle de taxes foncières, vous trouverez le formulaire CERFA N°11565*04 requis (autre numéro 6815-EM-SD) sur le site Internet : www.service-public.fr*

7°) ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné :

agissant pour mon compte personnel⁸. *

agissant en qualité de mandataire pour le compte de : _____^{9*}

et à ce titre, je m'engage à tenir à la disposition du CRPF les pièces de toute nature tendant à justifier de la validité de mon mandat.

Je déclare avoir l'intention de réaliser le programme de coupes et travaux du CBPS répondant aux caractéristiques ci-dessus indiquées,

m'appartenant⁸. *

appartenant au mandant ci-dessus désigné. *

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans cette demande et ses pièces jointes.

Fait le

Signature :

(*) : veuillez cocher la case correspondante à votre cas et compléter, le cas échéant.

8 : Si les parcelles sont grevées d'un droit réel de jouissance, la déclaration d'adhésion et le programme des coupes et travaux sont signées conjointement par le propriétaire et le titulaire de ce droit (usufruitier, emphytéote,...) qui doit alors être identifié.

9 : En cas d'indivision, les noms et signatures de l'ensemble des coindivisaires sont à mentionner ci-dessous.

Précisions en cas d'existence de droits réels de jouissance⁸

NOM du titulaire des droits : _____

Prénoms (le cas échéant) : _____

Adresse : _____

Compléments : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Téléphone : fixe : _____ ; mobile : _____

Mél : _____ @ _____

Signature :

Précisions en cas d'indivision⁹

NOM :	Signature :
NOM :	Signature :
NOM :	Signature :
NOM :	Signature :
NOM :	Signature :
NOM :	Signature :

8°) MENTIONS LEGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur cette demande. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès du CRPF qui traite votre demande.

CADRE RESERVE AU CNPF - NE RIEN INSCRIRE

N° Dossier MERLIN : CP _____ Date de réception : _____